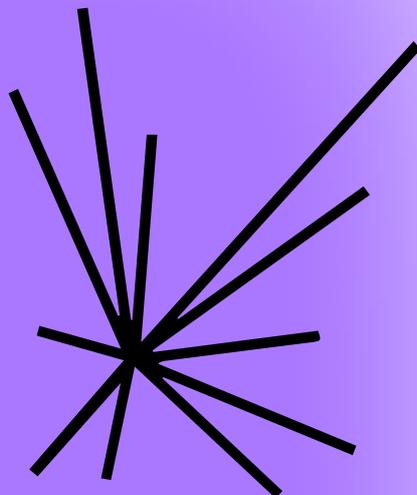
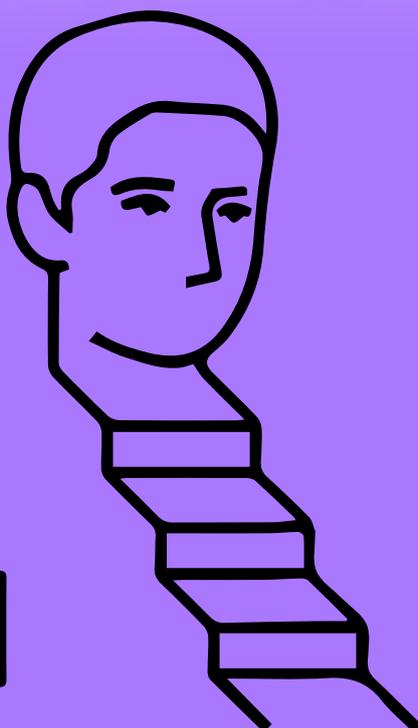
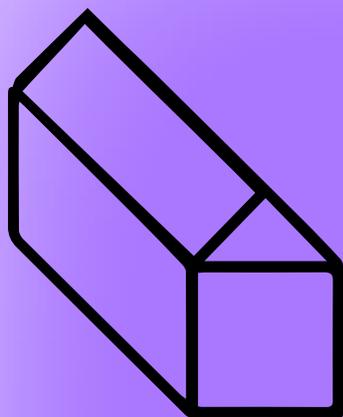
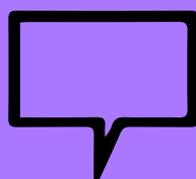


FORMATION CONTINUE



OPC

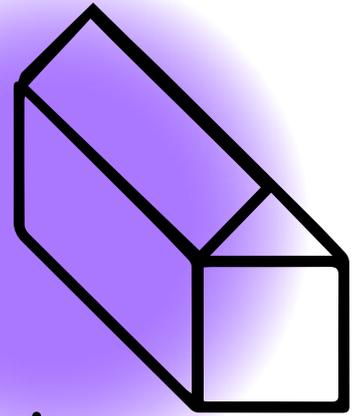


RÉINVENTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À L'HEURE DES TIERS-LIEUX

10 → 13 JUIN
RENNES

RÉINVENTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À L'HEURE DES TIERS-LIEUX

**Une formation pour accompagner
la transformation des institutions
culturelles en s'inspirant des caractéristiques
et du fonctionnement des tiers-lieux.**



Depuis quelques années, une véritable « tiers-lieu mania » s'est emparée de l'action publique, notamment dans le domaine de la culture. La notion semble incarner à elle seule l'horizon attendu des nouveaux lieux culturels et la mutation des équipements spécialisés (salles de spectacle, bibliothèques, écoles de musique, centres d'art, cinémas...). Ceux-ci sont invités à évoluer afin de prendre en compte des attentes, des contraintes et des objectifs d'action publique renouvelés : enjeux de participation, contraintes économiques, urgence écologique...

Plus récemment encore, la crise sanitaire a remis en avant l'importance des espaces physiques comme lieux de rencontres, d'échanges et de lien social. Lors du premier confinement, les tiers-lieux, dans leur principe « multifonction », ont d'ailleurs souvent rendu des services de proximité et de solidarité.

Au-delà de l'effet de mode ou d'une réponse toute faite à un contexte de transitions, quelles sont les promesses et les implications de cette référence aux tiers-lieux pour les équipements culturels ? Quels changements cela implique pour ces équipements en termes d'activité, de fonctionnement, de programmation, de gestion et de missions ? Constituent-ils un modèle à suivre pour décroisonner les secteurs, construire de la coopération, et adopter une gouvernance plus ouverte ?

Cette formation de 4 jours a pour objectif de transmettre des clés de compréhension et des modalités d'action concrètes, d'acquérir des méthodes d'animation et d'examiner des cas inspirants issus de la mouvance des tiers-lieux sur le territoire de Rennes. Elle s'adresse à l'ensemble des acteur·rices du champ des politiques culturelles.

Compétences et objectifs visés

- Accompagner la transformation des équipements culturels
- Faire évoluer son projet d'établissement dans une logique de tiers-lieux
- Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels
- Travailler dans un cadre coopératif avec son écosystème local
- Identifier et animer des communautés d'usages
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateur·rices, de partenaires et de collectivités

Contenus

- Tiers-lieux et culture
- Organisation d'une gouvernance partagée
- Modèles économiques mixtes
- Participation et place des usager·ères
- Coopération et écosystèmes territoriaux

Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
- Administrateur·rices
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es

Groupe d'une vingtaine de personnes

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.
Expérience professionnelle exigée.

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire au sein de ses réseaux et sur le territoire de Rennes.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions de cadrage
- Études de cas pratiques
- Visites de tiers-lieux et de lieux artistiques et culturels
- Ateliers collectifs
- Dossier documentaire

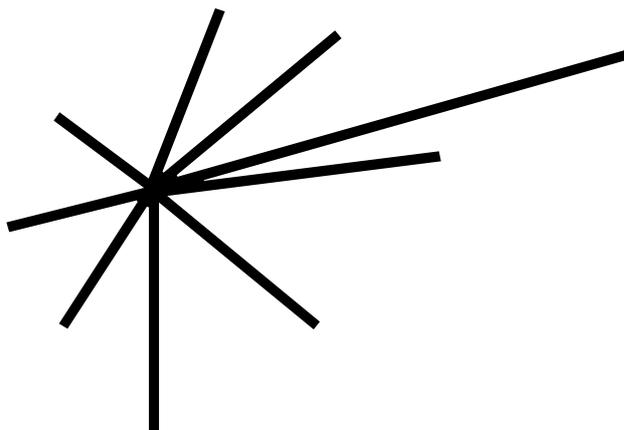
SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par un livrable

L'année dernière, **le taux de satisfaction des stagiaires** qui ont suivi cette formation était de **86,7 %** ; **le taux de validation de la formation** était, quant à lui, de **100 %**.

MOYENS TECHNIQUES

- Des salles équipées dans des lieux culturels ou tiers-lieux rennais
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer



Infos pratiques

DATES ET LIEU

Du **mardi 10 au vendredi 13 juin 2025**,
à **Rennes**

Horaires : début de formation le **mardi** à 9h, fin
de formation le **vendredi** à 17h

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit
de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/
distanciel), de reporter la formation, ou de la transformer
en distanciel.

TARIFS

1 200€ nets de frais pédagogiques pour **4 jours**
(**28 heures** de formation)

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement,
d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 4 déjeuners
sont pris en charge par l'OPC.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à déposer sur notre
plateforme en ligne avant le **05 mai 2025**
(voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ L'examen des demandes se fait en fonction des
motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations
sont envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

**Si vous êtes porteur·euse d'un handicap
nécessitant des adaptations techniques
ou pédagogiques, merci de nous le faire
savoir en nous contactant** à l'adresse :
formations@observatoire-culture.net

Les locaux de l'OPC sont accessibles
aux personnes à mobilité réduite.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Marie Quiblier, sur les contenus
et le déroulement de la formation
— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis
et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse,
l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989,
un savoir-faire unique et une expertise
reconnue sur l'action publique culturelle
en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations
institutionnelles et sociétales qui traversent le
secteur culturel, les parcours de l'OPC
occupent depuis 35 ans une place centrale
dans le paysage des formations continues
sur la culture. La certification Qualiopi,
initialement délivrée à l'OPC en août 2021,
a été reconduite en 2024 au titre de la
catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION.

L'Observatoire bénéficie du soutien
du ministère de la Culture,
de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
du Conseil départemental de l'Isère,
de la Ville de Grenoble
et de Sciences Po Grenoble — UGA.



33 rue Joseph Chanrion
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net